

Les droits des personnes en situation de handicap à Genève: progrès et obstacles

Cyril Mizrahi, avocat, député au Grand Conseil, secrétaire général de la Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches (fégaph)

Merci de laisser vide pour le sous-titrage en direct.

2013: Une nouvelle constitution prometteuse

- Garantie d'accès aux lieux et prestations destinées au public
- Reconnaissance de la langue des signes et communication de l'Etat adaptée
- Droit à la formation initiale et formation obligatoire jusqu'à 18 ans
- Nouveaux logements et places de travail accessibles et adaptables
- Présence des personnes handicapées dans la salle durant les débats

Merci de laisser vide pour le sous-titrage en direct.

Depuis 2010: le long chemin vers les droits politiques

- 2011: les droits politiques au cas par cas: le compromis de la Constituante, une fausse bonne idée
- 2016: le Conseil d'Etat tente de revenir à la privation généralisée des droits politiques, un long travail d'explication fondé sur la CDPH est nécessaire...
- 2020: le peuple restitue les droits politiques à toutes les personnes sous curatelle, une première
- Exercice des droits politiques: information en LSF, et en FALC (uniquement comment voter, rien sur le fond), suppression du vote électronique

Merci de laisser vide pour le sous-titrage en direct.

2015-2018: La difficile mise en œuvre de la constitution dans le domaine des constructions

- 2015: Le Conseil d'Etat propose d'ancrer dans la loi l'accessibilité et l'adaptabilité des nouveaux logements et places de travail, ainsi que la «possibilité» d'ordonner l'adaptation des bâtiments existants ouverts au public
- Les milieux immobiliers tentent par tous les moyens de vider le projet de toute substance
- 2018: Grâce au lobbying des organisations, le Grand Conseil adopte finalement de justesse la version du Conseil d'Etat.
- Pas de référence à la norme SIA 500 ni de contrôle de l'Etat après les travaux

Merci de laisser vide pour le sous-titrage en direct.

Depuis 2020: Le projet de loi sur l'égalité et les droits des personnes en situation de handicap («LED Handicap»)

5

- D'abord (2020), un projet sur l'égalité restreint aux questions de genre (Département des finances)
- La Commission des droits humains du Grand Conseil demande une loi générale sur l'égalité et la lutte contre les discriminations, adopté en 2023 sur proposition du Conseil d'Etat
- La loi générale prévoit des lois spéciales, dont la LED-H
- Le Département de la cohésion sociales s'implique, et pilote la LED-H

Merci de laisser vide pour le sous-titrage en direct.

Le projet de loi sur l'égalité et les droits des personnes en situation de handicap («LED Handicap»)

- Une élaboration exemplaire
- La participation de la Faculté de droit de l'Université de Bâle
- Entre octobre 2023 et janvier 2024: forte implication de la fégaph et de ses organisations membres dans des ateliers de concertation
- Un avant-projet est soumis à consultation (automne 2024)
- La fégaph produit une réponse détaillée grâce aux contributions de plusieurs organisations membres

Merci de laisser vide pour le sous-titrage en direct.

La LED-H: un projet exemplaire, malgré des lacunes

- Changement de paradigme, concrétise la CDPH, va dans le sens de l'initiative fédérale
- **Points forts:** ancrage de droits individuels et des organisations (allègement du fardeau de la preuve), obligation de planifier et de prendre des mesures (inventaire des barrières notamment), examen régulier de conformité. Applicable au secteur privé (prestataires et propriétaires, pas employeurs)
- **Principales critiques:** Disposition sur l'école «du 20^e siècle», prise en compte insuffisante des proches aidants, pas de moyens nouveau pour le service spécialisé

Merci de laisser vide pour le sous-titrage en direct.

Le difficile chemin vers l'éducation inclusive

- Double prise de conscience des organisations (2015-2022): l'éducation inclusive existe dans d'autres cantons, et ne nécessite pas plus de moyens (réallocation des ressources)
- 2023: projet de loi reprenant le modèle du canton du Tessin
- 2024: projet de construction d'écoles spécialisées adopté récemment, un revers dans la (déjà trop) longue transition vers plus d'inclusion
- 2025: le combat doit se poursuivre devant le peuple (initiative cantonale)

Merci de laisser vide pour le sous-titrage en direct.

Conclusions

- Genève est en avance dans certains domaines, et à la traîne sur d'autres (inclusion scolaire)
- Pour avancer (à Genève en tout cas), il faut des relais parlementaires
- Le domaine du handicap reste mal connu, un immense travail de sensibilisation des organisations est nécessaire
- La mobilisation et parfois la construction d'un rapport de force sont nécessaires, on obtient pas grand chose sans se battre

Merci de laisser vide pour le sous-titrage en direct.